

OcCC

Organe consultatif sur les changements climatiques
Beratendes Organ für Fragen der Klimaänderung

Rapport annuel 2002

Secrétariat de l'OcCC
ProClim- / ASSN
Bärenplatz 2
3011 Berne
tél: 031 328 23 23
fax: 031 328 23 20
e-mail: occc@sanw.unibe.ch
<http://www.proclim.ch/OcCC>

Table des matières

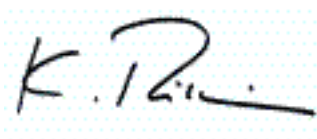
| | |
|--|-----------|
| 1. Le temps des extrêmes | 5 |
| 2. Climat et recherche sur le climat | 6 |
| 2.1. Le climat global en 2002 | 6 |
| 2.2. Le climat en Suisse en 2002 | 7 |
| 2.3. Politique internationale en matière de climat | 8 |
| 2.4. Politique nationale en matière de climat | 9 |
| 3. Activités de l'OcCC en 2002 | 10 |
| 3.1. Ateliers et rapports | 10 |
| 3.2. Prises de position | 11 |
| 3.3. Relations publiques | 11 |
| 3.4. Activités relatives à la convention sur le climat | 13 |
| 3.5. Séances | 13 |
| 4. Membre de l'OcCC | 14 |
| 4.1. Changements au sein du personnel | 14 |
| 4.2. Fonctions et activités des membres de l'OcCC | 14 |
| 5. Finances | 15 |
| Annexes | 17 |
| A1. Mandat et constitution de la commission | 18 |
| A2. Tâches de l'OcCC | 18 |
| A3. Publications | 19 |
| A4. Membres de l'OcCC | 20 |

1. Le temps des extrêmes

Pas plus que les années précédentes, 2002 n'a été épargné par les événements météorologiques extrêmes. En août, le Danube, l'Elbe et leurs affluents ont grossi dans des proportions énormes. Les images de Prague et Dresde, cités de haute culture envahies par les eaux, ont fait le tour du monde. Jamais jusqu'ici l'on n'avait mesuré un tel niveau des eaux dans ces régions. Le temps s'est complètement détraqué.

En Suisse non plus, l'année n'a pas été «normale». Une vague de froid en janvier, la canicule en juin et deux périodes de crues sur le versant sud des Alpes en mai et en novembre, tels furent les événements les plus marquants. Les violentes précipitations de mi-novembre n'ont pas affecté seulement le versant sud des Alpes, mais aussi les Alpes centrales, où les pluies furent abondantes et les glissements de terrain nombreux. Le village de Schlans par exemple, dans la vallée du Rhin antérieur, fut surpris par un brusque glissement de terrain. Le lieu offrait une image de désolation.

Une grande partie de la population est toujours plus consciente des conséquences des changements climatiques. Aussi le Conseil des Etats a-t-il donné un signal important et sans équivoque au niveau politique, en ratifiant clairement le Protocole de Kyoto. Il a approuvé cet arrêté fédéral le 12 décembre à l'unanimité et sans longue discussion. Selon cet accord international, les émissions de gaz à effet de serre des Etats industrialisés devront être réduites de 5% par rapport à 1990 pendant la période de 2008 à 2012. La Suisse aimerait remplir ses engagements par des mesures volontaires concernant les combustibles et carburants, conformément aux dispositions de la Loi sur le CO₂. Pour les combustibles, cela devrait être possible grâce aux efforts de l'industrie et dans le secteur du bâtiment. Il sera plus difficile de remplir ces exigences dans le domaine des transports. Les Suissesses et les Suisses ont des voitures toujours plus lourdes, qui rejettent davantage de CO₂. La baisse demandée du prix du Diesel est donc une stratégie à court terme des associations d'automobilistes et des importateurs de carburants. Stratégie qui ne prend pas en considération les conséquences négatives d'une augmentation du trafic, du tourisme à la colonne Diesel et de davantage de rejets de suie. Dans ce domaine aussi, l'argumentation compétente et objective de l'OcCC et de ProClim- auprès des décideurs politiques est d'une énorme importance



Dr Kathy Riklin
Conseillère nationale
Présidente de l'OcCC

2. Climat et politique climatique

2.1. Le climat global en 2002

2002 vient, après 1998, au second rang des années les plus chaudes depuis le début des mesures instrumentées en 1880. C'est ce qu'indiquent les premières évaluations de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). La température globale moyenne à la surface de la Terre s'est située environ 0.5°C au-dessus de la moyenne météorologique de 1961 à 1990. Les températures à la surface des continents ont été environ 0.9°C et celles à la surface des océans environ 0.4°C au-dessus de la moyenne globale à long terme (1880-2001). Les dix années les plus chaudes des séries de mesures instrumentées se trouvent toutes après 1987.

En Europe, le climat fut marqué par des tempêtes d'hiver au sud-ouest du continent et par les crues d'été extrêmes du Danube et de l'Elbe. En janvier, des fortes tempêtes furent à l'origine de basses températures et d'épaisseurs de neige de plus de 1 m en Albanie, Bulgarie et Grèce. En août, après des précipitations abondantes en Allemagne, Tchéquie, Autriche, Roumanie et Slovaquie, le Danube et l'Elbe sont sortis de leur lit et ont inondé de vastes régions de leur bassin versant. En maints endroits, on a enregistré les niveaux les plus hauts de mémoire d'homme. A Dresde par exemple, tout le centre de la ville a été inondé. Ces inondations ont fait plus de cent morts, 450 000 personnes ont dû être évacuées. En Allemagne, les dommages s'élèvent à plus de 9 milliards de francs.

En Afrique, le climat fut marqué par la sécheresse. En Afrique occidentale, les précipitations pendant la saison des pluies furent inférieures à la moyenne. En certains endroits du Sahel occidental, il n'est tombé jusqu'en septembre que 25 à 50% des précipitations annuelles moyennes. En Afrique méridionale, la sécheresse persiste depuis 1998.

Le climat de l'an passé fut chaud et sec également dans de vastes parties de l'Asie. Al'est de la Russie et en Mongolie, les températures moyennes furent de 2°C supérieures à la moyenne météorologique. La canicule a sévi en mai et juin en Inde et au Pakistan, faisant monter la température jusqu'à 50°C et entraînant la mort de plus d'un millier de personnes. En Inde, des précipitations inférieures à la moyenne pendant la mousson d'été ont conduit à la première sécheresse de grande étendue depuis 1987.

Dans la zone du Pacifique, le climat fut marqué pendant la seconde moitié de l'année par de nouveaux épisodes d'*El Niño*, moins forts cependant que ceux des années 1997/98. Dès le milieu de l'année, on pouvait observer dans le Pacifique Sud des températures et une distribution des pressions à la surface de la mer caractéristiques d'un événement *El Niño*. En Australie, les températures pendant la seconde moitié de l'année furent supérieures à la moyenne. L'est du continent principalement fut touché par la sécheresse.

En Amérique du Sud, des tempêtes d'hiver ont provoqué en juillet et août de violentes chutes de neige et des basses températures au Pérou, en Bolivie et en Argentine. En Amérique du Nord, un printemps très froid a succédé à un hiver particulièrement doux. Les régions du centre et du nord furent touchées par une sécheresse persistante. L'évolution de *El Niño* dans le Pacifique a eu pour conséquence de diminuer en dessous de la moyenne l'activité des tempêtes le long de la côte atlantique.

Au Groenland, des températures élevées et des déplacements de la circulation atmosphérique ont contribué à la plus importante fonte des neiges en vingt-quatre ans d'observations par satellite. La banquise arctique a atteint en septembre son étendue la plus faible depuis le début des observations par satellite en 1978. (source: NOAA, OMM).

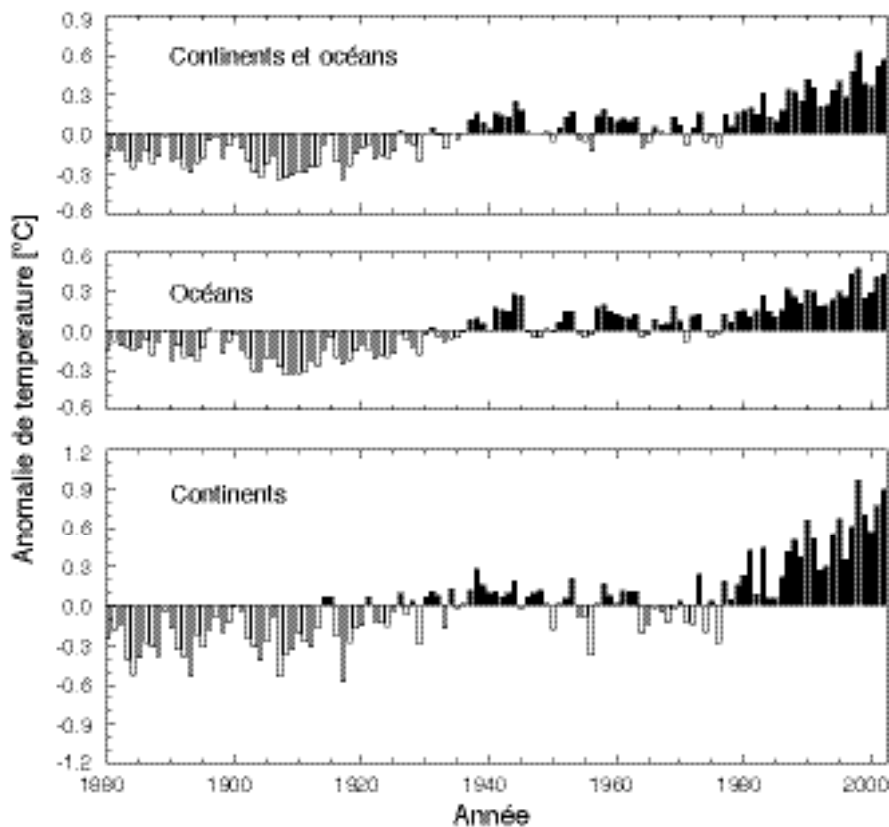


Figure 1: Ecart de la température globale à la surface des continents et de l’océan par rapport à la moyenne à long terme de 1880 à 2002.
 (Source: National Climatic Data Center/NESDIS/NOAA).

2.2. Le climat en Suisse en 2002

En Suisse, 2002 a commencé par une période glaciaire. Une solide couche de glace s’est formée sur de nombreux petits lacs du Plateau. De nombreux excursionnistes ont en profité pour patiner ou faire de grandes ballades sur les eaux gelées. Mais déjà pendant la deuxième moitié de janvier, des températures printanières ont mis fin à ce charme hivernal. Sur le flanc sud des Alpes, après plus de cent jours de sécheresse, février a gratifié les montagnes du Tessin et de l’Engadine d’abondantes chutes de neige.

Mars fut très doux dans l’ensemble de la Suisse. Les températures grimperont jusqu’à 27 degrés. Pendant les premiers jours de mai, la tempête a visité le Tessin, le pays d’Uri et une partie des Alpes grisonnes. Quelques stations de mesure ont enregistré les plus fortes quantités de pluie jamais mesurées en l’espace de deux jours.

L’été a fait son entrée avec une période de chaleur. Dans les vallées, à mi-juin, les maxima diurnes sont restés pendant dix jours supérieurs à 30 degrés. De nombreuses régions de Suisse ont vécu le mois de juin le plus chaud depuis le début des mesures en 1864. Après ce mois de juin très chaud, le temps variable de juillet et août a été perçu comme peu estival. Mais les températures sont restées dans la norme.

Début septembre, de violentes pluies d’orage ont causé des dommages importants en différents endroits de Suisse centrale et orientale. Une irruption exceptionnellement précoce et massive de l’hiver sur le flanc nord des Alpes a fait tomber la neige à fin septembre déjà jusque dans les vallées. Un mois d’octobre tempétueux a fait place à un mois de novembre beaucoup trop doux.

Ami-novembre, une situation de barrage sur le versant sud a conduit à de violentes précipitations dans les cantons des Grisons, d’Uri et du Tessin. En l’espace de quelques

jours, des quantités records de pluie sont tombées dans ces régions (Magadino: 435 mm; Hinterrhein: 427 mm; Piotta: 353 mm; Disentis: 239 mm). Des inondations et des coulées de boue se sont produites en maints endroits. Dans quelques communes, la population a dû être évacuée. En raison des abondantes chutes de neige, le risque d'avalanches était élevé dans les Alpes. (Source: Météosuisse).

2.3. La politique internationale en matière de climat

La COP8 a eu lieu du 23 octobre au 1er novembre à New Delhi. Comme il fallait s'y attendre, elle n'a pas apporté de résultats spectaculaires. Par contre, on est parvenu à résoudre des problèmes techniques en suspens, ayant trait à la mise en œuvre du Protocole de Kyoto.

Les efforts des pays industrialisés (à l'exception des USA) pour amorcer un échange d'idées à propos de la seconde période d'engagement sont restés pratiquement sans résultat. Entraînés par des pays de l'OPEP – Arabie Saoudite, Nigeria et Venezuela – les Etats du *G77 et la Chine* ont fait obstacle à un dialogue ouvert en invoquant le fait que les pays industrialisés n'avaient pas encore rempli leurs engagements de réduction.

Les USA, en tant qu'Etat signataire de la Convention sur le climat et que membre du groupe *Umbrella*, ont joué un rôle ambigu au cours de ces négociations. Alors que l'Administration Bush considérait auparavant le Protocole de Kyoto comme inéquitable, parce que n'exigeant pas de mesures de réduction contraignantes de la part des pays en développement, la délégation américaine à New Delhi a argumenté dans le sens contraire. Les réductions auxquelles des pays en développement devraient éventuellement consentir pendant la deuxième période d'engagement sont perçues maintenant comme inéquitables.

Afin 2002, le Protocole de Kyoto n'était pas encore entré en vigueur. Il a été ratifié jusqu'à la fin de l'année par 101 Etats. L'UE, la Pologne, la Tchéquie, le Japon, le Canada et la Nouvelle-Zélande, entre autres, se sont ajoutés, pendant l'année du rapport, à la liste des pays ayant ratifié. Mais vu que ces 101 Etats ne sont responsables que de 43.9% des émissions de CO₂ des pays industrialisés en 1990, le taux requis de 55% des émissions de 1990 n'est pas encore atteint.

Après le refus des USA, l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto dépend de la ratification de ce traité par la Russie, responsable de 17% des émissions de 1990. Le président Putin a annoncé cette ratification, lors du sommet de Johannesburg sur le développement durable, aussi s'attend-on à ce qu'elle ait lieu encore avant la COP9 de décembre 2003.

La Suisse a annoncé sa ratification du Protocole de Kyoto à la COP7 à Marrakech. En août 2002, le Conseil fédéral a approuvé le message y relatif destiné au Parlement. Le Conseil des Etats a approuvé la ratification sans opposition lors de la session d'hiver. Le Conseil national traitera la question probablement lors de la session d'été 2003.

2.4. La politique nationale en matière de climat

La loi sur le CO₂ est le fer de lance de la politique suisse sur le climat. Elle vise à abaisser la consommation d'énergie fossile. Jusqu'en 2010, les émissions de CO₂ provenant des énergies fossiles devront être réduites de 10% par rapport à 1990, de 15% dans le cas des combustibles et de 8% dans celui des carburants.

La loi sur le CO₂ attache une grande importance aux mesures volontaires. Un partenaire important de la Confédération est à cet égard l'*Agence de l'énergie pour l'économie* (AEnEC), dont les experts en énergie guident actuellement plus de trente branches et groupes d'entreprises dans l'aménagement d'objectifs de réduction du CO₂. Lors d'un audit pilote, les objectifs de six groupes d'entreprises ont été examinés par la Confédération en présence de spécialistes. Une première série de conventions d'objectifs sera signée probablement en été 2003. L'AEnEC s'est fixé pour but de rassembler sous son contrôle, jusqu'à fin 2003, environ 40% des émissions de CO₂ provenant de l'industrie, de l'artisanat et des services.

Une entente a été trouvée avec l'industrie du ciment, une émettrice de taille, sur l'ampleur de la réduction de CO₂. L'accord a été signé le 10 février 2003.

Dans le secteur du bâtiment, qui tombe sous la compétence des cantons, la Confédération a conclu en automne 2002 un contrat de prestations avec l'agence MINERGIE. Celle-ci s'engage à développer une stratégie commune avec les cantons et à aider ces derniers à la mettre en œuvre. L'objectif visé est d'augmenter la part de marché des bâtiments Minergie à 15% pour les constructions neuves et à 4% pour les rénovations complètes.

Pour freiner l'augmentation des émissions de CO₂ du trafic routier, les importateurs d'automobiles se sont engagés à abaisser la consommation moyenne des nouvelles voitures individuelles d'aujourd'hui 8.4 litres aux 100 km, à 6.4 litres d'ici à 2008. Depuis le 1er janvier 2003, les voitures individuelles doivent être munies d'une *étiquetteEnergie*, pour aider les acheteurs à comparer.

Dans le cas où les objectifs de réduction ne seraient pas atteints par des mesures volontaires ou d'autres dispositions relatives au CO₂, la loi sur le CO₂ prévoit la possibilité d'une taxe sur le CO₂ comme instrument supplémentaire. Selon les évaluations actuelles, des efforts substantiels restent encore à faire pour réaliser les objectifs de réduction. Les émissions de CO₂ des carburants notamment se sont éloignées encore davantage de la valeur cible ces dernières années. La promotion de véhicules Diesel équipés de filtres à particules ainsi qu'un recours accru au gaz naturel et aux biocarburants sont examinés actuellement en tant que mesures additionnelles. Afin de ménager des délais suffisants aux activités en cours, une introduction de la taxe sur le CO₂ n'est pas prévue avant 2005. (source:OFEFP)

3. Activités de l'OcCC en 2002

3.1. Ateliers et rapports

Résumé du TAR du GIEC

Le 30 mai 2002, un nouveau rapport de l'OcCC, *Le climat change, en Suisse aussi*, a été présenté au public lors d'une conférence de presse à Berne. Ce document résume les résultats les plus importants pour la Suisse du troisième rapport (TAR) du GIEC.

Le TAR a été publié dans le courant de 2001. Il renferme, en plus de 3000 pages, le savoir actuel sur les changements climatiques, leurs effets et les stratégies d'atténuation de ces effets. L'OcCC s'est fixé pour tâche de présenter les résultats du TAR les plus importants pour la Suisse en un langage largement accessible. Vingt et un spécialistes ont été chargés de lire certains chapitres et d'en résumer les données significatives pour la Suisse sous la forme d'un rapport. Sept textes d'experts sur des thèmes choisis ayant affaire avec la Suisse complètent ce rapport que six spécialistes indépendants ont expertisé et révisé.

La publication de ce rapport de l'OcCC a suscité beaucoup d'attention de la part des médias. Tous les quotidiens de même que les émissions d'informations des stations publiques de radio et télévision y ont fait écho.

Le rapport peut être consulté sur la Toile à l'adresse www.proclim.ch/OcCC/reports/PDF/IPCC-CH_F.pdf

Traduction du Summary for Policy Makers du TAR du GIEC

Pour promouvoir la diffusion des résultats du GIEC, ProClim- et l'OcCC ont traduit en allemand les résumés du TAR destinés aux décideurs politiques. Cette traduction a été présentée en même temps que le rapport de l'OcCC *Le climat change, en Suisse aussi*, lors d'une conférence de presse, le 30 mai 2002 à Berne.

Ce rapport peut être consulté sur la Toile à l'adresse www.proclim.ch/IPCC2001.html

Événements extrêmes et changements climatiques

En 2002 aussi, l'Europe et la Suisse ont été visitées par des événements extrêmes. En août, lors des crues du Danube et de l'Elbe, l'eau a atteint dans les régions touchées les niveaux les plus hauts enregistrés de mémoire d'homme. Les violentes intempéries du mois de mai ont gratifié quelques stations de mesure de Suisse méridionale et centrale des plus grandes quantités de pluie jamais mesurées en l'espace de deux jours. A mi-novembre, des précipitations extrêmes dans les cantons des Grisons, d'Uri et du Tessin ont conduit à des inondations et à des coulées de boue dévastatrices.

Aux prises avec ces événements qui produisent souvent d'importants dommages, la question revient toujours de savoir s'ils ont un lien avec les changements climatiques. Y aura-t-il à l'avenir davantage de catastrophes naturelles et d'événements extrêmes?

En automne 2000, l'OcCC a décidé d'aborder ce thème, événements extrêmes et changements climatiques, et d'en présenter les aspects significatifs pour la Suisse dans un rapport faisant le tour des connaissances à ce sujet. Ce rapport a été terminé en 2002 et soumis à une expertise scientifique. La publication du rapport est prévue en été 2003.

3.2. Prises de position

Prise de position sur les résultats des négociations de la COP7 à Marrakech

A la COP7, en automne 2001 à Marrakech, les pays s'étaient mis d'accord sur un ensemble de dispositions pour mettre en œuvre le Protocole de Kyoto. Cet appareil rend possible la ratification du Protocole par les parties et constitue ainsi un premier pas important en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'OcCC a commenté les résultats de Marrakech dans une prise de position détaillée. Celle-ci salue le compromis politique obtenu à Marrakech et recommande à la Suisse de ratifier le Protocole de Kyoto le plus vite possible. Les engagements de réductions issus du Protocole de Kyoto devront être remplis principalement par des mesures au niveau national découlant de la loi sur le CO₂. Partant de considérations relevant de l'économie nationale et de l'écologie, il apparaît judicieux d'exploiter les potentiels de réduction en Suisse et de profiter ainsi des bénéfices secondaires afférents.

Cette prise de position peut être consultée sur la Toile à l'adresse www.proclim.ch/Press/PDF/OcCCKomF_COP7.pdf

Prise de position contre une diminution neutre sur le plan budgétaire des prix du Diesel

Le Conseil des Etats a approuvé, le 6 mars 2002, une motion prévoyant une diminution neutre sur le plan budgétaire des prix du Diesel (25 ct.) et du gaz naturel, gaz liquide et biogaz (50 ct.). L'idée est de diminuer les émissions de CO₂ dans le domaine des transports.

ProClim- et l'OcCC ont élaboré dans un workshop une prise de position à ce sujet. Elle rejette la diminution de prix du carburant Diesel. Les véhicules Diesel actuels émettent nettement davantage de polluants que les véhicules à essence. Le haut niveau de leurs émissions de particules est problématique du point de vue sanitaire. Et l'effet sur le climat, résultant d'émissions de CO₂ plus faibles pour le Diesel que pour l'essence, est affaibli ou même inversé par d'autres polluants. Il pourrait être en revanche judicieux de promouvoir le gaz naturel et le biogaz comme carburants, pour autant que cela ne conduise pas à une augmentation du trafic.

Le prise de position de l'OcCC a été présentée le 19 août à la CEATE du Conseil national et le 22 août aux médias. La CEATE a voté contre la motion. Celle-ci sera probablement traitée à la session d'automne par le Conseil national.

La prise de position peut être consultée sur la Toile à l'adresse www.proclim.ch/press/diesel02.html

3.3. Relations publiques

Swiss Global Change Day

Le 4 avril a eu lieu à Berne le 3e *Swiss Global Change Day*. Cette manifestation est organisée par ProClim- et offre aux scientifiques suisses une plateforme à l'échange d'informations et de nouveaux résultats et à la discussion de problèmes actuels ayant trait au changement global. Elle est particulièrement appréciée des scientifiques de la relève. Mais des représentantes et représentants de l'économie, de l'Administration, de la politique et des organisations environnementales y participent aussi et en profitent pour échanger informations et opinions avec les scientifiques. Lors de ce 3e *Swiss Global Change Day*, Chris Folland, Huw C. Davies, Nives Dolsak, Christian Pfister, Robert J. Scholes et Fritz Schweingruber ont exposé de nouveaux résultats de leur domaine de recherche.

Climate Press

ProClim- et l'OcCC publient ensemble, depuis le début de 1998, *Climate Press*, un document d'information qui s'adresse principalement aux médias. En 2002, des éditions ont paru sur les thèmes suivants:

- Pourquoi le Protocole de Kyoto piétine-t-il? (avril 2002)
- Aérosols - un point d'interrogation à propos de l'avenir du climat (août 2002)

Climate Press peut être consulté sur la Toile à l'adresse www.proclim.ch/about/publications.html

Rencontres de parlementaires

ProClim- organise les rencontres de parlementaires du groupe changements climatiques. En 2002, des rencontres ont eu lieu sur les thèmes suivants:

- Grandes zones protégées: développement régional - tourisme - détection précoce des changements environnementaux
Parcs naturels et parcs paysage: une contribution à l'économie régionale
Dr. Willy Geiger, vice-directeur de l'OFEFP
Tourisme dans les zones protégées - une réponse aux hivers pauvres en neige?
Hans Elsasser, Université de Zurich
Grandes zones protégées - reconnaître à temps les changements environnementaux.
Bruno Baur, Université de Bâle
(19 mars 2002)
- Trafic lourd à travers les Alpes - une influence sur la santé et le climat?
Effets de la fermeture du tunnel du Gothard sur l'air, le bruit et le climat
Remo Fehr, Office de l'environnement du canton des Grisons
Les bouchons au Gothard nuisent-ils à la santé?
Charlotte Braun-Fahrländer, Université de Bâle
(18 juin 2002)
- Le Protocole de Kyoto et ses implications pour la Suisse
Aspects de droit international du Protocole de Kyoto
Tim Enderlin, Direction du droit international public, DFAE
Puits biologiques, le Protocole de Kyoto et la Suisse
Andreas Fischlin, EPF Zurich
Mise en œuvre de la loi sur le CO₂ dans l'économie
Felix Monti, m-real, Biberist
(1er octobre 2002)
- Le Soleil - un atout du poker climatique?
Le Soleil nous a apporté les glaciations - domine-t-il aujourd'hui aussi les changements climatiques?
Jürg Beer, IFAEPE, Dübendorf
L'électricité solaire, contribution à la protection du climat? - Entre désir et réalité
Dr Stefan Nowak, NET Nowak Energie & Technologie AG, OFEN
(10 décembre 2002)

Site Internet de l'OcCC

L'OcCC entretient aussi un site Internet qui informe sur les activités de l'organe consultatif et d'où l'on peut télécharger les rapports de l'OcCC. En 2002, le site a été visité en moyenne 80 fois par jour.

Vous trouverez le site de l'OcCC à l'adresse www.proclim.ch/occc

3.4. Activités relatives à la convention sur le climat

Le Dr Andreas Fischlin (EPF Zurich) a été proposé une nouvelle fois comme représentant de la science dans la délégation des négociations sur le climat et a pris part à la COP8 à New Delhi. Pendant cette conférence, il a conseillé la délégation de façon compétente sur des questions ayant trait aux puits de gaz à effet de serre et participé à plusieurs négociations. Le secrétaire exécutif de l'OcCC, Roland Hohmann, s'est rendu également en Inde et a suivi les négociations en tant qu'observateur. Lors des négociations, les sites Internet de ProClim- et de l'OcCC rapportent les développements les plus importants.

3.5. Séances

Les trois séances en plénum de 2002 ont mis l'accent sur les points suivants:

10 janvier 2002: commentaire de l'OcCC sur les résultats de la COP7 à Marrakech; approbation du rapport de l'OcCC Le climat change, en Suisse aussi.

8 mai 2002: publication du rapport de l'OcCC Le climat change, en Suisse aussi; prise de position de l'OcCC sur la motion Diminution du prix du Diesel et du gaz comme carburants sans affecter les recettes fiscales.

12 septembre 2002: rapport de l'OcCC sur événements extrêmes et changements climatiques; le point sur les conférences de presse consacrées à la publication du rapport de l'OcCC Le climat change, en Suisse aussi et à la prise de position de l'OcCC sur Diminution du prix du Diesel et du gaz comme carburants sans affecter les recettes fiscales.

4. Membres de l'OcCC

4.1. Changements au sein du personnel

En 2002, Nino Künzli de l'Université de Bâle, Erik Schmausser de la SwissRe, Jean-Bernard Weber du Fonds national suisse et Pierre Berlincourt de l'Office fédéral de l'éducation et de la science se sont retirés de l'OcCC. Ont été élus comme nouveaux membres Hubert van den Bergh de l'EPF de Lausanne, Charlotte Braun-Fahrländer de l'Université de Bâle et Pamela Heck de la SwissRe. Siégeront à l'OcCC comme nouveaux membres avec voix consultative Dimitri Sudan du Fonds national suisse et Bernd F. Hägele de l'Office fédéral de l'éducation et de la science.

4.2. Fonctions et activités des membres de l'OcCC

De nombreux membres de l'OcCC sont actifs aussi à l'extérieur de l'organe consultatif dans le sens prévu par le mandat qui lui est confié. La liste ci-dessous donne une idée de l'étendue de ces activités et fonctions (sans avoir pour autant l'ambition d'être exhaustive).

T. Bürki: membre de la direction de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC).

A. Fischlin: membre de la délégation suisse, comme représentant de la science, dans toutes les négociations internationales sur le climat. Président du comité national suisse SCOPE (*Scientific Committee for Problems of the Environment*).

P. Heck: Membre du core-group du PRN Climat.

G. Hildesheimer: membre de la délégation suisse à la COP8 à New Delhi comme représentante de l'économie.

R. Kaufmann-Hayoz: Membre du conseil d'experts scientifiques de l'Eco Performance Portfolios de l'UBS. Membre de la *Commission consultative de la recherche sur l'environnement* de l'OFEPF.

D. K. Keuerleber-Burk: représentant permanent de la Suisse dans l'*Organisation météorologique mondiale* (OMM).

C. Körner: membre du comité directeur du *Programme international sur la géosphère et la biosphère* (PIGB). Président de ProClim-.

R. Marioni: membre de la délégation suisse comme représentant du seco à la COP8 à New Delhi.

H. Müller: Membre de la *Commission consultative du tourisme* du Conseil fédéral, de la *Commission spécialisée de la protection de la nature* du canton de Berne et du *Tourist Research Center*.

C. Pfister: vice-président de l'*European Society for Environmental History* (ESEH).

K. Riklin: présidente de la *Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage*.

J. Romero: Point focal suisse pour la *Convention sur le climat* et le GIEC.

C. Schär: président du conseil scientifique de l'*European Center for Medium-Range Weather Forecast* (ECMWF). Membre de la *Commission fédérale de météorologie* (CFM). Membre du core-group du PRN Climat.

T. Stocker: Directeur du module *Climat du passé – variabilité, tendances et événements extrêmes* du PRN Climat. Directeur *Past Global Changes (PAGES)* du *Programme international sur la géosphère et la biosphère (PIGB)*. Membre du comité directeur scientifique CLIVAR du *World Climate Research Programme (WCRP)*.

H. Wanner: Directeur du PRN Climat.

A. Wokaun: membre du *Conseil du Forum européen sur le climat*. Membre de la direction du projet *novatlantis - durabilité au sein des EPF*.

5. Finances

L'OFEFP met à disposition de l'Académie suisse des sciences naturelles un montant de Fr. 200'000.- par année pour financer le mandat de l'OcCC. A ceci s'ajoute, depuis le renouvellement de ce mandat le 1^{er} janvier 2001, un montant de Fr. 100'000.- au maximum, lié à un projet.

| Recettes | Budget 2002 | Recettes 2002 | Budget 2003 |
|------------------------------------|--------------------|----------------------|--------------------|
| Contribution OFEP | 200'000.00 | 200'000.00 | 200'000.00 |
| Contribution OFEP liée à un projet | 100'000.00 | 100'000.00 | 100'000.00 |
| Dissolution provisions OcCC | 30'000.00 | 26'290.10 | 15'000.00 |
| Intérêts | | 1'545.75 | |
| Total | 330'000.00 | 327'835.85 | 315'000.00 |
| Aufwand | Budget 2002 | Dépenses 2002 | Budget 2003 |
| Frais de personnel | 170'000.00 | 156'597.65 | 175'000.00 |
| Frais sociaux | 25'000.00 | 30'854.50 | 26'000.00 |
| Frais généraux d'exploitation | 8'000.00 | 6'986.60 | 8'000.00 |
| Location | 13'000.00 | 13'000.00 | 13'000.00 |
| Informatique | 3'000.00 | 1'359.00 | 4'000.00 |
| Etudes | 90'000.00 | 87'344.05 | 70'000.00 |
| Séminaires/relations publiques | 10'000.00 | 5'567.70 | 10'000.00 |
| Déplacements/réunions | 8'000.00 | 7'893.00 | 5'000.00 |
| Séance plénière OcCC | 2'000.00 | 2'496.60 | 3'000.00 |
| Divers | 1'000.00 | 766.00 | 1'000.00 |
| Report des crédits | | 14'970.75 | |
| Total | 330'000.00 | 327'835.85 | 315'000.00 |

Annexes

- **Mandat et constitution de la commission**
- **Tâches de l'OcCC**
- **Publications**
- **Membres de l'OcCC**

A1. Mandat et constitution de la commission

Fin 1996, la conseillère fédérale Ruth Dreifuss a donné mandat à l'Académie suisse des sciences naturelles (ASSN) de constituer un Organe consultatif sur les changements climatiques (OcCC). L'ASSN a invité environ 20 personnalités de la recherche, de l'économie et de l'Administration fédérale à participer à cet organe. Le secrétariat fut rattaché à ProClim- pour exploiter les synergies avec les structures existantes. L'accompagnement de ce mandat par l'Administration fédérale est assuré par l'OFEPF.

L'OcCC s'occupe de questions touchant à la recherche sur le climat et le changement du climat. Il se situe à l'interface entre la recherche, l'économie et l'Administration. Il se tient au courant des résultats de la recherche internationale, examine des problèmes et des approches de solution, et rédige des prises de position et des conclusions à l'attention des départements et offices fédéraux compétents. Il formule également des recommandations sur les priorités et orientations de la recherche suisse sur le climat.

Le mandat a été reconduit pour quatre ans à partir du 1^{er} janvier 2001.

A2. Tâches de l'OcCC

- 1) L'OcCC observe et évalue
 - l'évolution de la recherche mondiale et les résultats qu'elle fournit au sujet des mécanismes et changements du climat, leurs causes et leurs effets;
 - l'évolution et les effets des mesures prises au niveau national et international – sur la base notamment des travaux de l'IPCC et des conférences faisant suite à la convention sur le climat – pour éviter de dangereuses retombées des activités humaines sur le climat;
 - l'évolution du climat, notamment ses retombées en Suisse.
- 2) Partant de ces observations, l'OcCC élabore des recommandations ayant trait
 - aux priorités de la recherche suisse et à leur coordination dans les instituts et les programmes, comme base de décision en matière de politique de la recherche;
 - aux mesures à prendre en Suisse et à l'étranger pour atténuer les retombées des activités humaines sur le climat et pour éviter ou atténuer les atteintes à l'être humain et les dommages matériels;
 - à la position des délégations suisses dans les négociations internationales;
 - à la manière de réagir aux variations du climat.
- 3) L'OcCC fonctionne comme charnière entre la science, les autorités fédérales et cantonales et le public et leur communique ses résultats, jugements, idées et opinions au sujet du climat.
- 4) L'OcCC propose aux autorités fédérales des scientifiques recommandés par ProClim- comme experts pour collaborer aux travaux de l'IPCC et des délégations suisses des COPs.
- 5) L'OcCC rend annuellement compte de ses activités au donneur et aux preneurs de mandat.

A3. Publications

Documents et rapports de l'OcCC

- Le climat change, en Suisse aussi. Les points principaux du troisième rapport du GIEC sur l'état des connaissances, du point de vue de la Suisse, 48 p., 2002. (Versions française et allemande)
- Prise de position de l'OcCC sur la motion «Diminution neutre sur le plan budgétaire des prix de carburants Diesel et gazeux», 9 p., 2002. (Versions française et allemande)
- Bénéfices secondaires des réductions de gaz à effet de serre, 40 p., août 2000. (Versions française, allemande et anglaise)
- Sekundärnutzen (Secondary Benefits) von Treibhausgas-Reduktionen, rapport de l'atelier, 52 p., août 2000. (Seulement en allemand)
- Klimaänderung Schweiz, Trockenheit in der Schweiz, rapport de l'atelier, 15 p., juillet 2000. (Seulement en allemand)
- Forschungsbedarf und Forschungsschwerpunkte in der Landwirtschaft, rapport du groupe de travail mandaté par l'OcCC, du 8/10/1999, 4 p. (Seulement en allemand)
- Changement climatique en Suisse: Etat des choses après la clôture du programme national de recherche «Changements climatiques et risques naturels» (PNR 31), 6 p., avril 1999. (Versions française, allemande, italienne et anglaise)
- Changement climatique en Suisse, impacts de précipitations extrêmes (rapport sur l'état des connaissances), 32 p., décembre 1998. (Versions française, allemande et anglaise)
- Perspectives de la recherche climatique suisse, Prise de position, 9 p., septembre 1998. (Versions française et allemande)

Climate Press (ProClim- et l'OcCC)

- Dynamique de la population: les Alpes vont-elles se vider de leurs habitants? (Mai 1998)
- L'augmentation du trafic aérien n'est pas sans conséquence pour l'environnement. (Août 1998)
- L'augmentation du CO₂ modifie le règne végétal. (Novembre 1998)
- Le théorème de la décision des sciences économiques demande une réaction rapide. (Février 1999)
- De pareils hivers à avalanches sont-ils encore normaux? (Avril 1999)
- Gaz à effet de serre: nous quittons le domaine d'oscillation des derniers 420'000 ans. (Septembre 1999)
- La malaria arrive-t-elle chez nous? Conséquences possibles d'un changement climatique dans le domaine de la santé publique. (Janvier 2000)
- Le climat devient-il plus extrême? (Mai 2000)
- Les sécheresses seront-elles à l'avenir une menace pour la Suisse? (Juillet 2000)
- La glace polaire peut-elle résister à l'effet de serre? (Décembre 2000)
- Réchauffement du climat: les indices débouchent sur un verdict de culpabilité de l'Homme (Mars 2001)
- Ozone: trop pour nos bronches, trop pour le climat, et pas assez pour se protéger du soleil (Août 2001)
- Pourquoi le Protocole de Kyoto piétine-t-il? (Avril 2002)
- Aérosols – un point d'interrogation à propos de l'avenir du climat (Août 2002)

Des exemplaires de ces documents peuvent être commandés au secrétariat. Plusieurs publications sont également disponibles sur le web à l'adresse: www.proclim/OcCC.

A4. Membres de l'OcCC

Etat au mois d'février 2003

Membres (ad personam)

| | | |
|--|---|--|
| Dr. Kathy Riklin (Présidente) | Conseillère nationale Schipfe 45 8001 Zurich | T.: (41 1) 210 32 38 kathy.riklin@parl.ch |
| Dr. Charlotte Braun-Fahrländer | Institut für Sozial- und Präventivmedizin Universität de Bâle Steinengraben 49 4051 Bâle | T.: (41 61) 270 22 20 F.: (41 61) 270 22 25 c.braun@unibas.ch |
| Dr. Thomas Bürki | Energie Ökologie Politikberatung Thomas Bürki GmbH Gerlisbrunnenstr. 20 8121 Benglen | T.: (41 1) 887 24 40 F.: (41 1) 887 24 44 thomas.buerki@bluewin.ch |
| Dr. Andreas Fischlin | Institut für Terrestrische Ökologie, ITÖ EPF de Zurich Grabenstrasse 3 8952 Schlieren | T.: (41 1) 633 6090 F.: (41 1) 633 11 23 andreas.fischlin@ito.umnw.ethz.ch |
| Dr. Pamela Heck | Swiss Re Umweltgefahren Mythenquai 50/60 8022 Zürich | T.: (41 43) 285 38 77 F.: (41 43) 282 38 77 pamela_heck@swissre.com |
| Gabi Hildesheimer | Direktorin Ökologisch bewusste Unternehmen Postfach 8035 Zurich | T.: (41 1) 364 37 38 F.: (41 1) 364 37 11 hildesheimer@oebu.ch |
| Prof. Ruth Kaufmann-Hayoz (Comité) | Interfakultäre Koordinationsstelle für Allgemeine Ökologie, IKAÖ Universität de Berne Falkenplatz 16 3012 Berne | T.: (41 31) 631 39 54 F.: (41 31) 631 87 33 ruth.kaufmann-hayoz@ikaue.unibe.ch |
| Prof. Christian Körner (Comité) | Botanisches Institut – Pflanzenökologie Universität de Bâle Schönbeinstrasse 6 4056 Bâle | T.: (41 61) 267 35 10 F.: (41 61) 267 35 04 ch.koerner@unibas.ch |
| Prof. Urs Luterbacher | Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales, IUHEI Universität de Genève 132, Rue de Lausanne 1202 Genève | T.: (41 22) 734 89 50 Int. 47 F.: (41 22) 733 30 49 luterbac@hei.unige.ch |
| Prof. Hansruedi Müller | Forschungsinstitut für Freizeit und Tourismus Universität de Berne Engelhaldestrasse 4 3012 Berne | T.: (41 31) 631 37 13 F.: (41 31) 631 34 15 hansruedi.mueller@fif.unibe.ch |
| Dr. Ulrich Niederer | UBS Global Asset Management Gessnerallee 3 8098 Zurich | T.: (41 1) 235 55 65 F.: (41 1) 235 55 90 ulrich.niederer@ubs.com |

| | | |
|--|---|--|
| Prof. Christian Pfister | Historisches Institut Universität de Berne Unitobler 3000 Berne 9 | T.: (41 31) 631 83 84 F.: (41 31) 631 48 66/44 10 pfister@hist.unibe.ch |
| Prof. Gian-Reto Plattner | Conseiller aux Etats Vizerektor Forschung Universität de Bâle Postfach 4003 Bâle | T.: (41 61) 267 27 35 F.: (41 61) 267 27 35 gian-reto.plattner@unibas.ch |
| Prof. Christoph Schär | Institute for Atmospheric and Climate Science – IACETH EPF de Zurich Winterthurerstr. 190 8057 Zurich | T.: (41 1) 635 51 99 F.: (41 1) 362 51 97 schaer@geo.umw.ethz.ch |
| Prof. Heidi Schelbert-Syfrig | Waltisberg 3457 Wasen | T.: (41 34) 437 12 72 F.: (41 34) 437 12 77 |
| Prof. Thomas Stocker | Physikalisches Institut Klima- und Umwelphysik Universität de Berne Sidlerstr. 5 3012 Berne | T.: (41 31) 631 44 62 F.: (41 31) 631 87 42 stocker@climate.unibe.ch |
| Prof. Hubert van den Bergh | Institut de Génie de l'Environnement IGE -PAS EPF Lausanne Ecublens 1015 Lausanne | T.: (41 21) 693 36 20 F.: (41 21) 693 36 26 hubert.vandenbergh@epfl.ch |
| Prof. Heinz Wanner (Comité) | Geographisches Institut Universität de Berne Hallerstrasse 12 3012 Berne | T.: (41 31) 631 88 85 F.: (41 31) 631 85 11 wanner@giub.unibe.ch |
| Prof. Alexander Wokaun | Allgemeine Energieforschung PSI 5232 Villigen | T.: (41 56) 310 27 51 F.: (41 56) 310 44 16 Alexander.Wokaun@psi.ch |

Membres / Experts avec voix consultative

| | | |
|----------------------------------|--|---|
| Claudia Guggisberg | Office fédéral du développement territorial (ARE) Einsteinstrasse 2 3003 Berne | T.: (41 31) 322 40 51 F.: (41 31) 322 78 69 claudia.guggisberg@are.admin.ch |
| Dr. Bernd Hägele | Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES) Hallwylstrasse 4 3003 Berne | T.: (41 31) 322 96 71 F.: (41 31) 322 78 54 bernd.haegle@bbw.admin.ch |
| Daniel K. Keuerleber-Burk | Directeur MétéoSuisse Krähbühlstr. 58 8044 Zurich | T.: (41 1) 256 92 88 F.: (41 1) 256 96 66 daniel.keuerleber@meteoschweiz.ch |
| Heinz Hänni | Service d'état-major Ecologie Office fédéral de l'agriculture (OFAG) Mattenhofstr. 5 3003 Berne | T.: (41 31) 322 58 77 F.: (41 31) 322 26 34 heinz.haenni@blw.admin.ch |

| | | |
|-------------------------------|--|---|
| Jean-Michel Liechti | Directeur de la Conférence suisse des services de protection de l'environnement Rue du Tombet 24 2034 Peseux | T.: (41 32) 889 67 340 jean-michel.liechti@ne.ch |
| Marioni Renato | Secrétariat d'Etat à l'économie (seco) Domaines spécialisés Politique industrielle environnementale et énergétique Effingerstr. 1 3003 Berne | T.: (41 31) 324 08 42 F.: (41 31) 324 09 59 renato.marioni@seco.admin.ch |
| Dr. Pascal Previdoli | Chef de la section Politique de l'énergie Office fédéral de l'énergie (OFEN) 3003 Berne | T.: (41 31) 322 56 05 F.: (41 31) 323 25 00 pascal.previdoli@bfe.admin.ch |
| Dr. José Romero | Affaires internationales OFEFP 3003 Berne | T.: (41 31) 322 68 62 F.: (41 31) 322 03 49 jose.romero@buwal.admin.ch |
| Dr. Bruno Schädler | Office fédéral des eaux et de la géologie (OFEG) Division Économie des eaux 3003 Berne – Ittigen | T.: (41 31) 324 76 66 F.: (41 31) 324 77 58 bruno.schaedler@bwg.admin.ch |
| Dr. Dimitri Sudan | FNS Case postale 8232 3001 Berne | T.: (41 31) 308 23 24 F.: (41 31) 301 30 09 dsudan@snf.ch |
| Ursula Ulrich-Vöggtlin | Chef du Service santé et environnement Office fédéral de la santé publique (OFSP) 3003 Berne | T.: (41 31) 323 87 01 F.: (41 31) 322 83 83 ursula.ulrich@bag.admin.ch |

Membre d'office

| | | |
|--------------------------------|---|--|
| Dr. Ingrid Kissling-Näf | Secrétaire générale de l'ASSN SANW Bärenplatz 2 3011 Berne | T.: (41 31) 310 40 30 F.: (41 31) 310 40 29 kissling@sanw.unibe.ch |
|--------------------------------|---|--|

Secrétariat

| | | |
|---|--|---|
| Dr. Christoph Ritz Secrétaire de ProClim- | ProClim- Bärenplatz 2 3011 Berne | T.: (41 31) 328 23 23 F.: (41 31) 328 23 20 ritz@sanw.unibe.ch |
| Dr. Roland Hohmann Secrétaire de l'OcCC | OcCC ProClim- Bärenplatz 2 3011 Berne | T.: (41 31) 328 23 23 F.: (41 31) 328 23 20 hohmann@sanw.unibe.ch |

